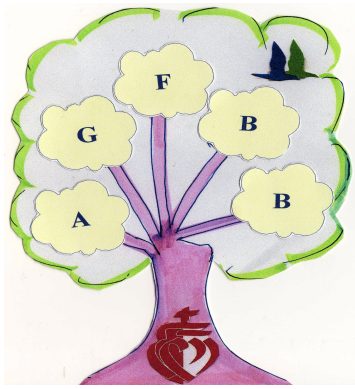
# LA GAZETTE DES BOUD(E)AUD - BOUTET


**Numéro 11**
**Octobre 2013**
**5ème Année**



**Coordonnées :**
**Email :** agfbb@live.fr
**Site :** http://agfbb.com

Téléphone : 05 46 96 93 87 (Eric)
Téléphone : 06 68 95 94 02 (Eric)
Téléphone-Fax : 05 46 96 44 88 (Yvette)
Siège : 58 rue Émile Combes 17800 PONS
Responsable de Publication : Eric BOUDEAUD
Secrétaire de Rédaction : Nathalie BOUDEAUD


**A**ssociation **G**énéalogique des **F**amilles **B**oud(e)aud - **B**outet


**Inscription en Préfecture**
**n° W 174001455**
**du 14 octobre 2008**
**à Saintes**

**Parution au Journal Officiel**
**n° 2008-0044**
**du 1er novembre 2008**
**Annonce n° 300**

Imprimé à 45 exemplaires
par nos soins, sur imprimante laser
SAMSUNG CLP 320


## L' ACTUALITE DU SEMESTRE

### PONS – La Cousinade du 7 Juillet 2013



Photo Haute Saintonge – Alexandra PÉROT



Photo – Pierre BOUDEAUD

**Un grand merci à la Ville de PONS**

***Agenda 2013 :*** ☞ ***Opération Initiatives Chocolats de Noël du 21 octobre au 31 octobre.***

***Agenda 2014 :*** ☞ ***Assemblée Générale le samedi 1er Février 2014, Année élective.***

☞ ***Pique Nique BOUTET Dimanche 6 Juillet 2014.***

## SOMMAIRE DES PAGES INTERIEURES


| | |
|---|---|
| La Cousinade du 7 Juillet 2013 : Bilan | Page 2 & 3 |
| L' Opération Chocolats de Noël 2013 : Déroulement | Page 3 |
| Les Sélections du Semestre : Livres – Site Internet - Photos | Page 4 |
| La Généalogie BOUDEAUD : Saint-André-Goule-d'Oie - Berceau de la Branche BOUDAUD | Page 5 |
| La Généalogie BOUTET - La Branche HURTAUD : Mathurin HURTAUD | Page 6 |
| Histoire et Généalogie : Vivre sous l'Ancien Régime (suite) | Page 7 |
| Vie Associative : Compte-Rendu des Réunions, Communication | Page 8 |

# LA COUSINADE 2013

## Revue de Presse

### Une histoire de famille

**Haute-Saintonge du 12 juillet 2013**

Il était une fois un homme, qui s'appelait Pierre Boudeaud, venant du bocage vendéen, il arriva à Pérignac, au lieu-dit Chante-Loup, en 1894 avec sa femme Victorine et ses enfants. Il était une autre fois un homme qui s'appelait Ferdinand Boutet, venant du marais vendéen, il arriva à Chadenac au lieu-dit Orsin, en 1923 avec sa femme Rose. Des boudeaud s'installèrent à Saint Richer de la commune de Chadenac engendrant des rencontres et des mariages entre les deux familles. Ces Vendéens sont venus migrer en Saintonge car le phylloxéra, puceron parasite d'Amérique du Nord ayant ravagé le vignoble, les terres se vendaient à des prix très attractifs. Ils sont aussi venus montrer leur savoir-faire dans l'élevage et la culture des céréales, créant des coopératives permettant de commercialiser des produits tels que le très réputé « beurre des Charentes ».
Aujourd'hui, la descendance est grande, environ 2000 personnes sur six générations. Il en reste de nos jours 45 %. C'est avec enthousiasme et passion que 51 membres de cette famille sont adhérents de l'AGFBB (association généalogique des familles Boud(e) aud-Boutet), dont le siège social se trouve tout naturellement à Pons puisqu'une grande partie des descendants habite le canton.
L'AGFBB a pour objectif de réunir les généalogistes amateurs des deux familles. Mettre en commun les informations, les photos et les documents de l'histoire familiale. Une association créée depuis 2008 pour une communication plus efficace, pour une meilleure autonomie et la transparence financière.

Mais pourquoi Boudeaud ou Boudaud ?
C'est l'erreur de l'écriture, sûrement d'un secrétaire de l'époque, un peu étourdi.
La cousinade est un moment important lié à l'amour d'une famille pour son histoire, sa généalogie et c'est en ce dimanche 7 juillet qu'a eu lieu le rassemblement des cousins, cousines, tantes, oncles, papas, mamans, grands-mères, grands-pères... de la famille Boud(e) aud-Boutet. Environ 70 personnes sont au rendez-vous malgré les aléas de la vie.
Une journée de rencontres, tout le monde ne se connaît pas. C'est pourquoi chaque convive porte son étiquette, avec son numéro et sa couleur. Couleur bleu : famille Boutet, couleur rouge : famille Boud(e) aud, couleur verte : famille Boud(e)aud + Boutet.
Les numéros, c'est pour retrouver le bon emplacement sur l'arbre généalogique à disposition. Un arbre interactif, fort d'une impressionnante recherche méticuleuse, « où chacun va pouvoir, avec ses connaissances mettre à jour les données et qu'à terme il soit imprimé sur tissu » informe Éric Boudeaud président de l'AGFBB.
À l'issue de cette journée, la gazette semestrielle va être enrichie de ces nouveaux renseignements.
Cette journée est aussi l'occasion de jouer, de se restaurer, de partager un moment inoubliable et de souhaiter une longue généalogie aux Boud(e)aud-Boutet.

**Alexandra Pérot**

### Les Boudeaud Boutet écrivent leur histoire

Sud-ouest du 4 juillet 2013

L'Association généalogique des familles Boud(e) aud Boutet (AGFBB), dont le siège est à Pons, a été créée en 2008 afin de réunir les généalogistes amateurs issus de cette grande famille. Elle favorise aussi les contacts et les échanges pour entreprendre en commun des travaux d'études. Dans ce même esprit, une cousinade est organisée tous les deux ans. La prochaine aura lieu dimanche prochain dans la salle des fêtes de Pons.

« Au-delà de la simple réunion de famille (plus de 80 participants), la cousinade permet aux membres d'ancêtres communs qui ne se connaissent pas, de nouer ou renouer des liens familiaux », précise Eric Boudeaud le président, qui réalise également une publication interne semestrielle, et qui est intarissable sur l'histoire de ces familles.

**Trois vagues d'arrivée**

Des familles souvent venues de Vendée, les uns du bocage (plus riches), les autres du marais, en trois vagues successives : les Boud(e) aud lors de la crise du phylloxéra autour de 1870-1880, la deuxième vague entre 1904 et 1910 et la troisième, pour les Boutet, avant 1929. Le puceron parasite provoque une catastrophe économique en ravageant le vignoble. Les terres se vendent alors à bas prix et les Vendéens migrent en Saintonge pour montrer leur savoir-faire dans l'élevage et la culture des céréales. La création de coopératives permet de commercialiser des produits, particulièrement le très apprécié beurre des Charentes.

Localement, ces familles se retrouvent autour de Pons, à Pérignac, Chadenac, Montils, Saint-Seurin…

La gazette créée à l'occasion de ce regroupement est une mine de renseignements sur les différents arbres d'ascendants, descendants ou alliés, sur l'histoire, le phylloxéra, les mines de Faymoreau, le vocabulaire, les ouvrages, calendrier, état civil…

Cette saga est une belle histoire qui s'écrit un peu plus, un peu mieux lors de chaque rencontre. La prochaine a lieu ce dimanche 7 juillet : avis aux Boutet et Boud(e) aud d'ici et d'ailleurs qui auraient été oubliés…

### Le déroulement de la cousinade

Sud-Ouest du 19 juillet 2013

Ce premier dimanche de juillet était le temps des retrouvailles pour la cousinade des Boud(e) aud-Boutet. Dès 10 heures, les membres du bureau de l'association de Généalogie des familles Boud(e) aud-Boutet (AGFBB) accueillaient cousins et cousines, leur remettant un badge et les dirigeant vers la zone d'exposition. D'autres membres de l'équipe commentaient textes, photos et arbres généalogiques.

Chaque badge de couleur différente, selon le nom de famille ainsi que le numéro d'identification généalogique qu'il contenait, permettait à chaque cousin de se repérer sur les arbres descendants.

Des tickets de tombola étaient proposés aux participants de 4 à 94 ans. Après la photo de groupe effectuée par un photographe professionnel et par la presse locale, il était temps de rentrer au frais prendre l'apéritif et déguster le menu réalisé par un traiteur pontois. Puis, entre chaque plat, anecdotes et pesée de jambon se succédèrent jusqu'au café avant l'annonce des gagnants.

Les objectifs de la journée furent atteints pour le plus grand plaisir des organisateurs. Des contacts avaient été pris avec les nouveaux participants, des cases complétées sur les branches moins connues, des noms avaient retrouvé un visage grâce à une photo jaunie. Même un couple de Pontois, descendants Boutet, vint dans l'après-midi prendre contact avec les anciens pour échanger quelques souvenirs et essayer de trouver les traces d'un aïeul.

Après un au revoir, rendez-vous est pris en 2017 pour la prochaine édition.

**Nadine JULLIARD**

## Bilan Financier

| Ventilation | Recettes | Dépenses | Solde |
|---|---|---|---|
| Cousinade (71 participants – 66 payants) | 1 154,40 | 1 245,40 | **-91,00** |
| Pesée de Jambon (42 tickets à 2 €) | 84,00 | 27,69 | **56,31** |
| Tombola ( 199 tickets à 2 €) | 398,00 | 54,40 | **343,60** |
| Total | **1 636,40** | **1 327,49** | **308,91** |

## Participation

- 71 personnes au déjeuner : 66 payants (30 adhérents, 32 non-adhérents, 4 enfants de + 5 ans)
  5 gratuités ( 3 membres d'honneur, 2 enfants de – 5 ans)
- 21 personnes au dîner (en 2010, 128 à midi et 78 le soir)

## Édition 2013 par rapport à 2010

Suite à l'enquête effectuée après l'édition 2010, nous avons effectué les retouches suivantes pour l'édition 2013 :

- venue d'un photographe professionnel pour la photo de groupe,
- exposition dans la salle des fêtes au lieu de la salle polyvalente,
- réduction du nombre de lots à la tombola : 39 au lieu de 90.

## Premiers Constats

- (+) la ponctualité des participants (à 11h, pratiquement tout le monde était présent),
- (+) la consultation de l'exposition en forte hausse (dans la salle de repas avec 10 panneaux grillagés blancs),
- (+) la tombola a encore fait recette (la valeur marchande des lots proposés était de 523 €. Notre nouveau partenaire, le grand Parc du Puy du Fou, nous a aidé avec 3 lots, des supports, dépliants et multiples autorisations),
- (-) nombre de participants très faible ( baisse de 44,5 % par rapport à l'édition 2010).



Photo – Nathalie BOUDEAUD

71 convives pour le déjeuner et 21 pour le dîner



Photo – Nathalie BOUDEAUD

Au fond de la salle et sur un coté,
exposition de 30 m² de documents généalogiques

## L'opération Chocolats – Noël 2013

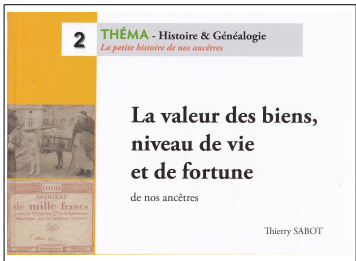
Cette année, l'opération chocolats se déroulera comme suit :

- distribution des catalogues à partir du **21 octobre**,
- commandes et chèques à adresser au siège, ou à faire passer par les membres du bureau avant **le 31 octobre**,
- passage de la commande globale le **2 novembre**,
- réception des chocolats vers le **25 novembre**,
- distribution des chocolats et encaissement des chèques de commandes dans les **48 heures**.

Les bénéfices de ces ventes sont des sources de revenus non négligeables qui complètent les cotisations des membres de l'association. Les bénéfices des opérations passées nous ont permis : de conserver les cotisations inchangées depuis la création de l'association en 2008 (10 €), ainsi que le financement partiel de la sortie sur la Charente par exemple.

# LES SÉLECTIONS DU SEMESTRE

## Les Livres du Semestre




C'est le second numéro d'une collection consacrée à la petite histoire de nos ancêtres.

### La valeur des biens, niveau de vie et fortune de nos ancêtres

**Auteur :** Thierry SABOT (Licencié en histoire, fondateur du magazine-web histoire-genealogie.com)

**Éditeur :** Éd. THISA

Comme le faisait remarquer J.L. BEAUCARNOT à l'auteur, « avant cet ouvrage, aucun livre n'avait traité d'informations concrètes sur l'évolution des prix, des salaires, du coût de la vie, ainsi que de l'évolution des modes de paiement, du Moyen-Âge à nos jours ».

Ces textes sont une mine d'or, pour mieux appréhender la vie de nos ancêtres. Ces derniers utilisaient-ils de la monnaie sonnante et trébuchante, dans leurs règlements quotidiens, ou vivaient-ils, en marge du système monétaire, dans un espace économique régulé par l'autoconsommation ou par le troc ? Quels rapports avaient-t-ils avec l'argent ?

En parcourant ce recueil de 48 pages, vous aurez les réponses.

### Les Femmes dans la guerre de Vendée

**Auteur :** Isabelle SOULARD (Professeur d' histoire, fondatrice de la Société des auteurs du Poitou-Charentes). Elle est l'auteur de nombreux livres historiques et généalogiques et s'est spécialisée dans l'histoire des femmes du Poitou-Charentes-Vendée. Elle est intervenante à la faculté de Poitiers et tient régulièrement des conférences, comme ce fut le cas aux Carmes à Jonzac en 2011. Plusieurs de ses éditions ont été primées.
Vous l'avez peut être rencontrée, au salon du livre à la voûte de l'Hôpital à Pons en 2010, en compagnie d' Yves VIOLLIER.

**Éditeur :** Geste Éditions

Dans cet ouvrage, elle retrace la vie quotidienne des femmes de la Vendée militaire. Leur rôle est analysé minutieusement, qu'elles soient royalistes ou républicaines, combattantes ou victimes. Des tranches de vie surgissent au gré des pages permettant de vivre de l'intérieur les heures terribles de la guerre de Vendée.




## Le Site du Mois

### Mémoire des Hommes

Bientôt du nouveau sur le site Mémoire des Hommes.

Pour le centenaire de la grande guerre, le site du ministère de la défense « mémoire des Hommes » a prévu une refonte de son site ainsi que la mise en ligne de nouvelles numérisations qui intéresseront directement les généalogistes. Outre les fichiers de « Morts pour la France » (pour tous les conflits), ainsi que les journaux de marche des régiments de 14-18, il y aura en 2014 le fichier des « non morts pour la France » (ce sont les oubliés, les fusillés, les gazés décédés après 1918, etc...), ainsi que le fichier des historiques régimentaires de la grande guerre et de multiples autres bases de données contenant de précieuses informations.

Lien pour accéder au site : http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/

## La Photo du Semestre

Sur la gazette numéro 10, il s'agissait du mariage de :

André CHAUREAU et de Carmen BOUDAUD (adhérente de l' AGFBB)

**Pour le prêt de livres ou pour des suggestions pour notre gazette, contacter Yvette ou Éric.**

Qui est-ce ?



# La Généalogie BOUDAUD

## St-André-Goule-d'Oie – Berceau familial (1ère partie)




### Données Administratives

Département de la Vendée (85)

Arrondissement de La Roche/Yon

Canton de St Fulgent

Code Postal 85250

Code Commune 85196

Habitants : Goulevoisiens

et Goulevoisiennes

### Situation Géographique




Superficie : 20,19 km²

Altitude : mini 42 m et maxi 107 m

### Évolution du nom

Sanctus Andreas du Gula Anceris du XIVème, puis Gula Anceri, au XVIème siècle. Transformation en Goulledaye puis Gouledois au XVIIème. Évolution en St André de Goulledois au XVIIIème, puis Goule-d'Oie pendant la période révolutionnaire. Forme actuelle de Saint-André-Goule-d'Oie à partir du XIXème.

### Étymologie

Le nom de Saint-André-Goule-d'Oie porte à sourire. Il prend toute sa signification à travers une légende naissant de l'implantation de la première église dans la région. Écoutons Jacky DALLET, Maire actuel de Saint-André-Goule-d'Oie nous l' a conté : « Nous sommes au Moyen-Âge, deux villages voisins, Saint André et le Pin, rivalisaient pour accueillir la première église de la contrée. Car, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, après Nantes, Clisson et Saint-Georges-de-Montaigu, il n'y avait plus de villes importantes, uniquement quelques villages ou hameaux. Le village du Pin fut choisit, dans un premier temps, par l'Évêque et la construction de l'église commença. Cependant, durant les nuits, les pierres disparurent, des oies les transportaient à Saint André, lui assurant sa préférence. Les oies faisaient référence en fait aux pèlerins de Compostelle, qui traversaient par vague la région, tels les oiseaux migrateurs. D'où le nom imagé avec lequel la population les désignait.

Ils suivaient la voie romaine située approximativement sur le tracé de l'actuel N137. Les pèlerins traversaient une série de hameaux, vestiges des villages actuels de Sainte-Florence, l'Oie et Saint-André pour recevoir une goulée de nourriture et faire une halte. Ces pèlerins ont fait l'importance économique de cette paroisse en forme de goule d'oie et lui ont valu en fin de compte le privilège de l'Église Saint André. »

### Le Blason Communal



Il est composé de 3 éléments :

* Le sautoir symbolise la croix du martyre de Saint-André, patron de la paroisse,
* La coquille fait référence aux pèlerins de Saint-Jacques,
* Les oies évoquent les pèlerins et font référence à la légende de la construction de l'église

### Démographie

| Années | 1800 | 1841 | 1861 | 1881 | 1891 | 1901 | 1921 | 1936 | 1954 | 1975 | 1990 | 2012 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Habitants | 1032 | 1281 | 1443 | 1588 | 1735 | 1566 | 1301 | 1217 | 1082 | 1113 | 1353 | 1735 |

La population communale est jeune, 15,5 % de celle-ci a plus de 60 ans (21,6 % en France et 25,1 % en Vendée)
La population masculine représente 50,6 % (48,4 % en France et 49 % en Vendée)
Actuellement la population est à son maximum (environ 1 767 personnes en 2013) et ne cesse d'augmenter.
Il y a eu 3 périodes démographiques : 1800 - 1891 ↑ population
1891 - 1954 ↓ population
1954 - 2012 ↑ population

Sources : Wikipedia, Mairie de Saint-André-Goule-d'Oie et remerciements à son Maire Monsieur Jacky DALLET.

## Mathurin, Louis HURTAUD

(Mathurin HURTAUD)

- Né le 12 novembre 1829 à Vouillé-les-Marais (85)
- Décédé le 30 janvier 1902 à Puyravault (85) à l'âge de 72 ans
- Inhumé au cimetière de Puyravault
- Cultivateur

## Parents

- Louis HURTAUD (1791 – 1849)
- Rose PELLEREAU (1797 – 1864)

## Mariages et enfants

- **Marié le 18 octobre 1854 à Ste Gemme-la-Plaine (85)**, avec **Marie, Suzanne RETAILLOUX** (1828 – 1900)

  fille de Jean-Pierre RETAILLOUX (1796 – 1866) et de Marie, Françoise CHEMEROT (1794 – 1866)

- dont 1 enfant :

  ♀ Marie, Louise, Euphrosine HURTAUD (1856 – 1928) , mariée le 25 octobre 1876 à Puyravault (85) avec Louis **« Ferdinand » BOUTET** (1853 – 1886). Ils auront 3 enfants.

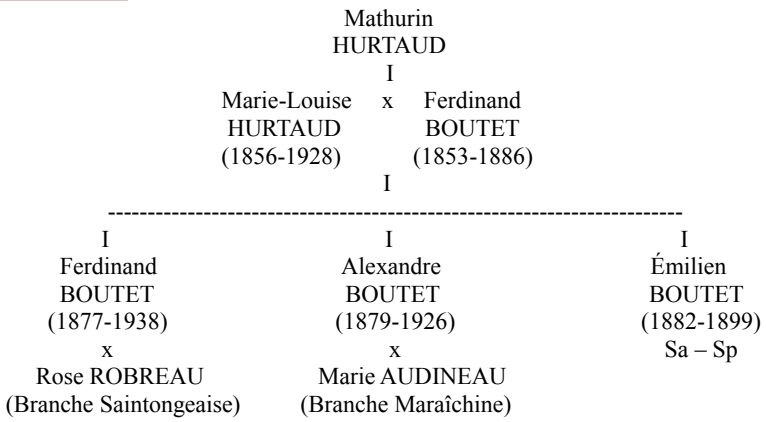
## Relations

- 1900 : Témoin à l'union de Ferdinand, Alexandre BOUTET (1877 - 1938) et de Rose, Augustine, Berthe, Adrienne ROBREAU (1882 - 1954)

## Sources

- Personne : AD85/ Recensements de Vouillé-les-Marais/ Années 1836 – Vue 26 ; 1841 – Vue 25
  AD85/ Recensement de Puyravault/ Année 1901 – Vue 5
- Naissance : AD85/ NMD 1823 – 1830/ Vue 344/ Acte n° 83
- Union : AD85/ NMD 1849 – 1854/ Vue 400/ Acte n° 44
- Famille : AD85/ Recensements de Puyravault : 1856 – Vue 6 ; 1866 – Vue 4 ; 1872 – Vue 9 ; 1876 – Vue 11 ; 1881 – Vue 9 ; 1886 – Vue 9 ; 1891 – Vue 9 et 1896 – Vue 7
- Décès : AD85/ D 1900-1905/ Vue 15/ Acte n° 1
- Inhumation : AC de Puyravault

## Aperçu de l'arbre de descendance



## B. Vivre sous l'Ancien Régime

### 3) Le Mariage:

Être marié était la règle sous l'Ancien Régime. Mais on se mariait tardivement pour des raisons économiques. Il fallait que les futurs époux soient en mesure d'assurer leur avenir matériel. Pour les garçons, il fallait hériter de terres ou avoir un emploi et pour les filles avoir eu le temps de constituer une dot.

Tout commençait par le choix du futur conjoint. Un ensemble de règles et principes immuables étaient édités par l'État, l'Église, la norme sociale et les normes familiales. Les chefs de familles décidaient de ce qu'était bon ou mauvais pour la communauté familiale.

Sous l'Ancien Régime, l'État considère que l'ordre du Royaume repose sur la famille et impose de ce fait par la loi, une majorité tardive pour s'assurer du contrôle familial par les pères (majorité de 25 ans pour les filles et 30 ans pour les hommes). Selon l'ordonnance de Blois en 1579, « nul enfant mineur ne peut contacter une union sans l'autorisation de ses parents sous peine d'être accusé de rapt ». De plus, l'Église interdisait les unions entre parents jusqu'au 4ème degré canonique (4 générations à partir d'un ancêtre commun). Une dispense peut être demandée auprès de l'Évêque ou du Pape.

La norme sociale réglait les unions :

- époux assortis en âge avec l'homme légèrement plus âgé (10 ans de différence est toléré pour un remariage) ;
- époux de même condition sociale (l'homogamie) ;
- époux de même origine géographique (l'endogamie).



Famille de paysans – Antoine & Louis Le Nain - 1642



L' heureuse famille – Louis Le Nain - 1642

Dans le monde rural, les rencontres entre futurs s'effectuaient à l'occasion des travaux des champs, des veillées, des foires et marchés. Dans les milieux aisés, le mariage est une affaire d'intérêt économique et familial. De ce fait, le choix des futurs conjoints est le fait des parents.

Le choix du futur arrêté, ce dernier pouvait alors faire sa demande officielle auprès du père de l 'élue. Il pouvait alors fréquenter la maison de sa future. Venez alors le temps des **accordailles** (cérémonie privée et laïque au cours de laquelle le jeune homme remettait un présent à sa promise. **Une promesse de mariage** passée devant notaire pouvait avoir lieu à cette occasion dans les milieux aisés. Pouvez suivre alors la passation d'un **Contrat de Mariage** devant notaire et les **fiançailles** (dans certaines provinces, elles n'existaient pas ou étaient interdites). Les fiançailles étaient un engagement public et religieux qui avait lieu à l'Église. Il est à noter que pour les protestants, le mariage n'est pas reconnu comme un sacrement. C'est la signature du Contrat de mariage qui scelle l'union.

Depuis l'ordonnance de Blois de 1579, le mariage était précédé de 3 bans lors de l'office dominical dans les églises paroissiales des futurs époux. L'objectif était d'assurer la publicité du dit Mariage pour éviter tout risque d'union clandestine, de bigamie, de consanguinité, etc... Si aucun empêchement n'était mis en évidence avant l'échange des consentements, l'union avait lieu. La cérémonie terminée, le prêtre, accompagné des nouveaux époux et des témoins, dressait l'acte de mariage sur le Registre Paroissial. Et depuis l'ordonnance de St-Germain-en-Laye de 1667, il les invitait à signer l'acte s'ils en étaient capables. L'union scellée, le mariage était traditionnellement fêté chez les parents de la mariée, par un repas de noce suivi d'un bal ouvert par les époux. Puis, pour la plupart des couples, la vie s'écoulait ensuite immuablement entre le labeur des champs et l'accueil des premiers enfants.

Le mariage était réputé indissoluble et ni le droit civil, ni le droit canon (Église) n'autorisaient le divorce. Seule une procédure en séparation de corps ou de biens était possible, si la mort n'était pas venue séparer les époux. Peu de couples avaient l'occasion de vieillir ensemble, peu d'unions duraient plus de 15 ans. L'époux survivant n'avait pas le temps de pleurer son défunt conjoint. Il fallait très rapidement retrouver un père ou une mère pour ses enfants et reformer à la hâte une cellule familiale et économique. Un homme se remariait fréquemment entre 6 mois et 1 an après le décès de sa défunte épouse. Pour les femmes, le remariage était un peu moins rapide. Des écarts d'age de 10 à 15 ans n'étaient pas rares lors des remariages.

Sources: **B. GARNOT (la population française du XVIème au XVIIIème siècle)**

## VIE ASSOCIATIVE

### Les Réunions

### Compte rendu de la Réunion du conseil d'administration du vendredi 4 octobre 2013

**Présents :** Yvette, Gigi, Nathalie, Éric **Absents :** Michel, Enrique

**Ordre du jour :** Le Point Financier au 30/9/2013, le Bilan de la Cousinade, l'Opération Chocolats de Noël, la Gazette n° 11, le Montant des Cotisations 2014, l'Assemblée Générale du 1/02/2014.

1) Le Point Financier au 30/09/2013

Compte Livret 1 342,57 € Compte Courant 286,95 € Caisse 56,74 €

Recettes 2 100,40 € Dépenses 1 620,95 € Résultat **479,45 €**

Reste en dépenses jusqu'à fin de l'exercice **185 €** au budget prévisionnel (Renouvellement de l' abonnement pour le site de l' AGFBB, frais d'impression de la gazette, frais d'affranchissement : gazette et convocation A.G.)

2) Le Bilan de la Cousinade 2013 (Cf p 2 & 3)

Comme après l'édition de 2010, envoi d'un questionnaire afin d'améliorer la prochaine édition en 2017.

3) L'opération Chocolats de Noël 2013 (Cf p 3)

4) La Gazette n° 11

Distribution de la gazette n°11, avec la remise des bons de commandes des chocolats, fin octobre.
A partir de maintenant, l'État Civil ne paraîtra que sur la gazette d'Avril et pour l'année écoulée.

5) Le Montant des Cotisations 2014

Inchangé, **renouvellements 10 €** et **nouvelles adhésions 12 €** (cotisation 10 € + droit d'entrée 2 €)

6) L' Assemblée Générale du 1/02/2014

- Nombre d'adhérents en 2013 : **50**
- 46 Membres adhérents dont 3 nouveaux (Marie-Chantal CHAIGNE, Élisabeth RENOUD & Pierre BOUDEAUD) et 1 défection (Claude NORET-CHEVALIER) ;
- 4 Membres d' honneur

Date : **Samedi 1er Février 2014** Lieu : à priori comme l'année passée, **Annexe n° 5 de la Mairie de PONS** (salle du Rotary et du Bridge, à 25m du siège de l' AGFBB)

Année élective
Envoi des convocations semaine 2 (entre le 6 et le 10 janvier 2014), conformément aux statuts.

**Ordre du Jour :**

- Rapport Financier, clôture des comptes 2013,
- Rapport d' Activité par commission,
- Bilan de la cousinade 2013 & débriefing du sondage,
- Renouvellement du Conseil d' Administration (Vote),
- Pique-nique BOUTET du Dimanche 6 juillet 2014.

### La Communication

Présence de l' AGFBB sur le nouveau site de la ville de PONS, depuis le 1er janvier 2013.

Le 2 août, Yvette et Éric ont représenté l' AGFBB, aux Carmes de JONZAC, lors de la conférence de François JULIEN-LABRUYÈRE, ayant pour thème : « les Migrations Vendéennes en Charentes ».

Notre arbre en ligne sur le site **GeneaNet** vient de recevoir son **90 000ème client** le 21 septembre.

Notre association vient de souffler ses 5 bougies, le 4 octobre dernier.

Ayez le réflexe de consulter notre site agfbb.com, il est le complément de notre gazette et fournit une foule d'informations entre chaque parution. Vous pouvez y poser des questions en ligne, faire des suggestions, etc...